

Objet : Opération « Tambours pour la Paix »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : fondamental

Période : Année scolaire 2008-2009

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel et primaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement maternel et primaire organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental ;

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Le Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire

Signataire(s) : Christian Dupont

Gestionnaires : Cabinet du Ministre

Personne(s)-ressource(s) : Sabrina CASTELLANO (sabrina.castellano@cfwb.be)

Nombre de pages :

Mots-clés : Opération « LES TAMBOURS POUR LA PAIX », citoyenneté, poésie, Droits de l'Enfant, liberté d'expression

Madame, Monsieur,

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que **Les Tambours pour la Paix** poursuivent leur action et vous invitent à nouveau à vous mobiliser cette année pour faire entendre la voix et les messages des enfants qui souhaitent promouvoir un monde meilleur.

La Maison internationale de la Poésie organise depuis trente ans la « Journée Mondiale Poésie-Enfance ».

Cette journée est destinée aux enfants de moins de treize ans. Elle poursuit un double but :

- d'une part, ouvrir les enfants aux vastes richesses du langage poétique ;
- d'autre part, les éveiller à leur rôle de citoyen.

Une double action vous est ainsi proposée : une action poétique et citoyenne. Elle offre en effet la possibilité de sensibiliser les plus jeunes à la beauté et au pouvoir des mots. Trouver le mot juste ou les mots justes nécessite non seulement du travail mais également un esprit ouvert et critique quant à l'usage des mots et une sensibilité quant au contexte dans lequel ils sont écrits ou énoncés.

Cette année, les Tambours pour la paix célèbrent les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le thème de cette année est « **Donnons la parole aux enfants** » afin de rappeler ce droit des enfants à la liberté d'expression repris par ailleurs dans la Convention.

Concrètement, l'action consiste à amener les élèves à :

- accéder au thème à travers la démarche pédagogique proposée,
- créer un poème inspiré par le thème présenté et avoir l'envie de prendre part au concours de Poésie,
- participer aux
Rassemblements des Tambours pour la Paix
sur les places publiques de votre ville ou village
le **vendredi 20 mars 2009** de 11H30 à 12H00.

Pour la bonne organisation de l'opération, je vous demanderai de bien vouloir signaler votre participation aux organisateurs des TAMBOURS POUR LA PAIX : votre information leur permettra d'associer votre action aux autres RASSEMBLEMENTS qui se dérouleront en Belgique et ailleurs dans le monde par le biais de leur site internet. Ceci est très important afin qu'ils puissent relayer l'appel des enfants et en informer les médias, l'Unesco, l'Unicef et les Nations-Unies.

Comme chaque année plusieurs prix seront décernés aux élèves ainsi que le « Prix du Maître » pour la meilleure démarche pédagogique réalisée par un enseignant afin d'engager les enfants dans cette action poétique. **Les textes et poèmes sont attendus le 20 février 2009 au plus tard.**

Les organisateurs mettent à votre disposition :

- le nombre souhaité de dépliants relatifs à l'opération ;
- 3 dossiers pédagogiques destinés à vous aider dans la mise en place des 3 étapes proposées ci-dessus.

Pour toute information complémentaire que vous pourriez désirer, n'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs (Tél. :02 / 511 91 22 ; www.drumsforpeace.org). Pour votre parfaite information, vous serez heureux d'apprendre que, **depuis le 15 janvier 2009, le site a été remanié**. Il permet désormais d'envoyer des photos, des dessins et des poèmes. Je vous invite à découvrir ces nouveaux aspects et outils encore plus vivants et dynamiques !

Vous trouverez, ci-joint, toutes les informations relatives à cette action.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement.

Je vous remercie pour votre collaboration.

Christian DUPONT

Ministre de l'Enseignement obligatoire



Journée Mondiale Poésie-Enfance

LES TAMBOURS POUR LA PAIX

***CELEBRENT LES 20 ANS
DE LA CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT***

Année 2008- 2009

Action en Communauté française Wallonie-Bruxelles

UNICEF - UNESCO « Cultivons la paix »

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

DGCD

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE CERA

*Bruxelles, Capitale de l'Europe
invite les enfants du Monde
à s'exprimer librement ...*

Depuis 20 ans
Existe la Convention des Droits de l'Enfant.
Ce texte veut garantir aux jeunes du monde entier
La possibilité de s'exprimer.

Pour célébrer cet anniversaire,
Ecris-nous un poème.
Ton poème doit être un cri
dans lequel tu oses dire

ce qui te rend heureux,
ce qui te fait peur,
ce qui te fait rire,
ce qui te fait pleurer,
ce qui te fait rêver,
ce que tu voudrais changer autour de toi,
ce que tu voudrais dire aux adultes ...

Et pour que ton cri rejoigne
ceux de dizaines de milliers d'enfants dans le monde,
au même moment,
sur les places publiques de ton village ou de ta ville,
avec tes professeurs, tes parents, tes amis,

le 20 mars 2009,
de 11h30 à 12h

vas battre Tambours pour la Paix !

1. Le thème : Donnons la parole aux enfants

Il y a 20 ans, des hommes se sont réunis pour proclamer la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.

Leur texte désire garantir à tous les enfants du monde :

Le droit à la santé,
Le droit à la différence,
Le droit au respect,
Le droit d'être protégé contre toutes les formes de maltraitance,
Le droit d'aller à l'école,
Le droit d'accéder aux arts tels que la poésie, la danse, la musique ...
Le droit de s'exprimer librement !

Dans le cadre de l'anniversaire de cette Convention,
nous avons choisi d'interpeller les enfants sur le droit de s'exprimer librement.

Droit qui rejoint l'essence même de notre action *poético-citoyenne*, dont le but est d'éveiller les enfants à la force des mots en les engageant à manifester leurs sentiments et leurs désirs.

Pour aborder le thème, nous proposons les démarches suivantes :

- 1- Lire « l'Appel aux enfants ».
- 2- Sensibiliser les enfants à leurs droits et leurs devoirs
- 3- Leur faire conscience que les mots sont un cadeau qui leur permet d'exprimer les nuances de leurs sentiments
- 4- Leur faire comprendre qu'il faut savoir se servir des mots pour dire ce que l'on a sur le cœur et que ne pas le faire c'est cultiver le NON-DIT, source tant de conflits et de tant de violences.

Ressources Pédagogiques

Nous avons recensé pour vous un ensemble de publications, de jeux et d'outils pédagogiques qui permettent de découvrir et mieux connaître les principes consacrés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Ces ressources sont disponibles sur simple demande.

Tél. : 02.511.91.22 – www.drumsforpeace.org

2. La poésie, arme de paix

Pourquoi la poésie ?

Parce que son apprentissage passe obligatoirement par la découverte des mots et de leur puissance ...

Or, offrir le mot à l'enfant, c'est lui permettre de manifester ses peines, ses peurs, ses désirs, ses interrogations, ses plaisirs. C'est l'engager à prendre plus facilement la parole pour oser dire ce qu'il souhaite. Nous avons le devoir d'apprendre aux enfants à parler de leurs sentiments et d'éviter les NON-DITS source de tant d'horreur.

Ainsi notre action est un moyen d'accès au dialogue, une voie pour éviter les conflits, pour refuser la violence, une véritable arme de paix.

Le concours

Pour encourager les enfants à écrire un poème en liaison avec le thème, nous organisons un concours réservé à la Communauté française.

Le 20 mars 2009 les lauréats seront invités dans un endroit prestigieux où ils recevront leurs prix et auront le privilège d'interviewer un invité de marque.

Règlement du concours : voir fiche ci-jointe.

OUTIL PEDAGOGIQUE : LE *KIT* POETIQUE

Jouer avec les mots, les rythmes et les sons. Découvrir la rime et la versification. Exploration du monde, de l'imaginaire, du sentiment, de l'émotion, de l'écrit et de la voix. Approches ludiques, techniques diverses, exemples de textesvoici ce que vous présente ce kit poétique.

Dossier disponible sur simple demande

Tél. : 02.511.91.22 – www.drumsforpeace.org

Des rassemblements pour être entendu

Le droit à l'expression ne serait pas complet s'il n'était accompagné de la possibilité de se faire entendre !

C'est pourquoi nous appelons tous les enfants à

Battre Tambours

et à crier haut et fort leurs messages
sur les places publiques de leurs villes ou villages
le vendredi 20 mars 2008 de 11h30 à 12h00

Tout devra être mis en œuvre pour que ces Rassemblements soient relayés par les médias de façon à leur assurer le plus large écho possible.

ENSEMBLE, PLUS FORTS...

Si vous organisez un RASSEMBLEMENT, merci d'en avvertir le secrétariat de la Journée Mondiale Poésie-Enfance en renvoyant le talon ci-joint. **Ceci est très important** afin que nous puissions en informer les médias, l'Unesco, l'Unicef et l'Organisation des Nations Unies. Votre information nous permettra également d'associer sur notre site internet votre action aux autres RASSEMBLEMENTS qui se dérouleront dans le monde.

OUTIL PEDAGOGIQUE : LE *KIT* DU RASSEMBLEUR

Ce dossier vous donne des conseils et suggestions pour l'organisation d'un Rassemblement. Vous y trouverez des renseignements pour le choix du lieu, le scénario, l'infrastructure et le matériel, les instruments de percussions, le rythme à donner, des invitations et affiches, des lettres-type de demande à la commune, et d'autres idées.

Dossier disponible sur simple demande

Tél. : 02.511.91.22 – www.drumsforpeace.org